

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration doit être dûment complétée et signée par le candidat, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné-e Juvenal Francisco Moreno Carrillo,

déclare déposer ma candidature en vue de l'élection des membres de la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je confirme par la présente que je suis membre de la Croix-Rouge colombienne.

Je suis dûment informé-e des fonctions assignées à la Commission permanente par l'article 18 des Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et pleinement conscient-e que les membres de la Commission permanente sont élus à titre personnel.

Je confirme que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications définis dans les Statuts et le Règlement du Mouvement ainsi que dans les « Lignes directrices relatives aux candidats à l'élection à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », adoptées par le Conseil des Délégués de 2019 au titre de sa résolution 4.

Je confirme également que :

- a. J'ai le devoir de promouvoir et d'observer les règles et normes applicables au processus de l'élection, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation :
 - de me conformer en tout temps aux Principes fondamentaux, aux Statuts et au Règlement du Mouvement, et de respecter ses idéaux et ses valeurs,
 - de n'accepter aucun mandat susceptible de me lier à une quelconque entité, de ne prendre aucun engagement susceptible de limiter ma liberté de choix ou d'action dans le futur si je suis élu-e, et de n'accepter aucune contribution ni aucune forme de soutien à ma candidature, qu'il soit financier ou matériel, en provenance d'acteurs extérieurs au Mouvement,
 - de m'abstenir de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.

- b. Je dois pleinement coopérer avec le Comité électoral, en particulier pour toute demande d'informations ou de renseignements concernant ma candidature.
- c. Toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.
- d. J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration :
 - je ne suis plus en mesure, pour une quelconque raison, de satisfaire aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats, ou
 - l'une ou l'autre des déclarations contenues dans le présent document ou dans mon formulaire de candidature cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou
 - je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration ou mon formulaire de candidature.

Je suis conscient·e qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration ou dans mon formulaire de candidature, b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ou c) de manquement à l'une ou l'autre des obligations énoncées dans la présente déclaration, ma candidature pourra être écartée.

J'autorise par la présente le Comité électoral à vérifier mes antécédents afin de s'assurer que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats à l'élection à la Commission permanente. Je consens au traitement des données personnelles me concernant qui sont pertinentes et nécessaires à la réalisation de ces vérifications. Je suis conscient·e que le Comité électoral pourra faire appel à cette fin aux services d'un ou de plusieurs prestataires externes, et que je peux retirer mon consentement au traitement de mes données, auquel cas aucune vérification ne sera effectuée et ma candidature ne sera pas prise en compte.



Juvenal Francisco Moreno Carrillo
Signature

Bogota (Colombie), le 29 août 2024
Lieu et date

1. Motivation du candidat

Mesdames et Messieurs les membres du Comité électoral,

Je souhaite par la présente soumettre ma candidature à la prochaine élection à la Commission permanente, qui se tiendra lors de la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale), organisée à Genève du 28 au 31 octobre 2024. Je m'appelle Juvenal Francisco Moreno Carrillo et j'occupe actuellement la fonction de directeur exécutif de la Croix-Rouge colombienne. Ma candidature est soutenue par la présidente de la Croix-Rouge colombienne, la Dre Judith Carvajal de Alvarez. Être élu constituerait pour moi un honneur et une responsabilité que j'assumerais avec la ferme intention de contribuer au succès des travaux de cet organe, mandataire de la Conférence internationale, qui revêt une importance cruciale pour notre mouvement humanitaire.

Ma formation en chirurgie à l'Université pontificale Javeriana, en Colombie, et ma spécialisation en gestion hospitalière forment la base de mes plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des soins de santé et de la gestion de crise. Au fil de ma carrière, j'ai acquis une compréhension profonde des besoins humanitaires dans mon pays, compétence que je juge essentielle pour la fonction que j'aspire à exercer au sein de la Commission permanente.

En tant que directeur exécutif de la Croix-Rouge colombienne, j'ai conduit des initiatives clés qui ont renforcé notre capacité à faire face à des crises telles que la migration, le changement climatique, les catastrophes naturelles, les problèmes de santé publique et les conflits armés. Alors que notre Société nationale a été confrontée à de multiples défis, notre collaboration avec les communautés, les efforts inlassables déployés par nos volontaires, ainsi que l'échange d'expériences et la coordination avec les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) présentes dans notre pays, nous ont permis de tirer des enseignements précieux.

J'ai par ailleurs dirigé l'équipe qui a œuvré avec le gouvernement de la Colombie et notamment le ministère des Affaires étrangères à la préparation de la XXXIV^e Conférence internationale, incitant les pouvoirs publics à respecter et promouvoir les engagements pris au titre des résolutions de la XXXIII^e Conférence. Nous avons également encouragé la participation aux groupes de travail techniques mis en place en coordination avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) en vue de consolider la position de la Colombie dans le domaine humanitaire.

La XXXIV^e Conférence internationale constitue une occasion de collaborer avec les membres de la Commission permanente pour définir les questions humanitaires essentielles qui seront discutées par les composantes du Mouvement et les Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève, dans l'objectif de renforcer la diffusion de nos principes et mandats et de promouvoir l'adoption

d'engagements conjoints qui contribueront à améliorer le respect du droit international humanitaire, ainsi qu'à faire progresser les priorités humanitaires mondiales.

Je suis convaincu de pouvoir, de par mon expérience et mon dévouement, apporter une nouvelle perspective constructive dans les prises de décisions de la Commission permanente. Mon engagement en faveur des principes du Mouvement et de la mission de la Croix-Rouge me motive à agir pour favoriser l'harmonie dans les activités du Mouvement et, à cette fin, coordonner et proposer pour la Conférence un ordre du jour qui soit propice au renforcement de notre capacité à fournir une aide humanitaire efficace dans le monde entier.

JUVENAL FRANCISCO MORENO CARRILLO

Directeur exécutif

Croix-Rouge colombienne

+573102943530

francisco.moreno@cruzrojacolombiana.org

2. Curriculum vitae



Insérer ou agraffer une photographie

Données personnelles	
NOM DE FAMILLE ET TITRE	Docteur Moreno Carrillo
PRÉNOM(S)	Juvenal Francisco
SEXE	Masculin
NATIONALITÉ(S)	Colombienne
DATE DE NAISSANCE	10 octobre 1963
MEMBRE DE <i>(indiquer le nom de la Société nationale)</i>	Croix-Rouge colombienne
FONCTION(S) ACTUELLE(S) AU SEIN DU MOUVEMENT ET/OU DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE	<p>Responsable de la durabilité, de la stratégie et de la mission de la Croix-Rouge colombienne ; direction administrative, financière, technique et opérationnelle. Représentant juridique de la Société nationale à des fins administratives.</p> <ul style="list-style-type: none">- Coordonner et promouvoir les activités humanitaires de la Croix-Rouge colombienne au moyen de programmes et de projets mis en œuvre au niveau national.

- Établir des relations de coopération avec les pouvoirs publics, les entreprises privées, les organisations internationales et les composantes du Mouvement.
- Maintenir et améliorer en permanence la qualité des politiques, procédures et protocoles, ainsi que les processus d'innovation et de recherche de la Croix-Rouge colombienne.
- Gérer les ressources nécessaires au fonctionnement efficace et continu de la Société nationale.
- Mettre en place de bonnes pratiques et des stratégies innovantes pour assurer une utilisation efficiente des ressources de la Croix-Rouge colombienne.
- Gérer les ressources humaines de l'organisation.

Engagements au sein du Mouvement

Groupe technique sur la mission médicale (au niveau national et départemental).

Groupe national sur la santé.

Sous-groupe sur les modes de vie sains, les maladies à transmission vectorielle, les maladies non transmissibles (chroniques) et la santé mentale.

Sous-groupe sur la santé maternelle, sexuelle et reproductive.

Sous-groupe sur l'alimentation des enfants et des adolescents.

Participation à un groupe de 10 experts internationaux chargé d'étudier les attaques contre les personnels de santé.

Partenariat avec le ministère de la Santé et de la Protection sociale pour l'éradication du paludisme et la surveillance communautaire.

Poste de commandement unifié national pour la lutte contre le Covid-19.

Groupe de référence de la Fédération internationale sur la santé mentale et le soutien psychosocial.

Groupe de travail intersectoriel sur les victimes de disparitions forcées – volet santé mentale et soutien psychosocial.

Participation au groupe d'experts techniques chargé d'élaborer, en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le décret 1465 de 2019 réglementant l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes.

FONCTION(S) ACTUELLE(S) EN DEHORS DU MOUVEMENT <i>(le cas échéant)</i>	Membre du Conseil de la Faculté de médecine de l'Université pontificale Javeriana, représentant des diplômés pour la période 2022-2024.
--	---

<h2 style="margin: 0;">Mon expérience Croix-Rouge/Croissant-Rouge aux niveaux national et international</h2> <p style="margin: 0;">(y compris les activités professionnelles et/ou de volontariat exercées au sein de la Société nationale d'origine et/ou d'autres composantes et organes du Mouvement, ainsi que les réalisations spéciales accomplies aux niveaux national et international)</p>	
Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
	<p>DIRECTEUR EXÉCUTIF, CROIX-ROUGE COLOMBIENNE</p> <p>18.12.2017 à ce jour</p> <p>Responsable de la durabilité, de la stratégie et de la mission de la Croix-Rouge colombienne ; direction administrative, financière, technique et opérationnelle. Représentant juridique de la Société nationale à des fins administratives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et promouvoir les activités humanitaires de la Croix-Rouge colombienne au moyen de programmes et de projets mis en œuvre au niveau national. - Établir des relations de coopération avec les pouvoirs publics, les entreprises privées, les organisations internationales et les composantes du Mouvement. - Maintenir et améliorer en permanence la qualité des politiques, procédures et protocoles, ainsi que les processus d'innovation et de recherche de la Croix-Rouge colombienne. - Gérer les ressources nécessaires au fonctionnement efficace et continu de la Société nationale. - Mettre en place de bonnes pratiques et des stratégies innovantes pour assurer une utilisation efficiente des ressources de la Croix-Rouge colombienne. - Gérer les ressources humaines de l'organisation. <p>Réalisations</p> <p>1. Activités humanitaires</p>

- Augmentation de la couverture humanitaire au bénéfice de plus de 19 millions de personnes, ce qui représente une multiplication par cinq du nombre de bénéficiaires au cours des cinq dernières années.
- Supervision du développement de la mission pour 31 sections, 256 unités municipales et plus de 25 000 volontaires répartis dans 31 départements du pays.
- Élaboration et mise en œuvre de sept politiques pour le développement de la mission : gestion des risques de catastrophe, consolidation de la paix, égalité de genre et diversité, coopération, volontariat, santé et sécurité.
- Mise en œuvre de divers programmes de santé : gestion de la fourniture de services médicaux au sein du réseau des 27 structures de santé de la Croix-Rouge, santé mentale et soutien psychosocial dans les conflits armés et autres situations de violence, santé mentale et soutien psychosocial dans les situations de catastrophe et d'urgence, et gestion de la mission médicale.
- Mise en œuvre du projet « Renforcement des communautés pour la paix » au travers de programmes de santé, d'éducation et de consolidation de la paix. Il s'agit d'une initiative visant à renforcer les capacités des personnes réinsérées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix, qui prévoit l'organisation de formations diplômantes d'aide-soignant ainsi que d'auxiliaire en services pharmaceutiques, en santé publique, en services administratifs et en santé bucco-dentaire.
- Accréditation du modèle d'éducation au risque des mines dans les situations d'urgence, dont ont bénéficié les populations touchées par la contamination par les armes dans les zones rurales, avec des conséquences sur le milieu urbain, dans 167 municipalités de 16 départements.
- Promotion de l'application des droits de l'homme et du droit international humanitaire (DIH), et mise en œuvre de la Stratégie de communication opérationnelle et de la Stratégie de collaboration avec les forces de l'ordre dans le domaine du DIH.

2. Développement organisationnel

- Coordination et supervision de l'élaboration du Plan stratégique 2021-2025 de la Croix-Rouge colombienne, ainsi que de sa mise en œuvre par le biais de plans d'action annuels.
- Modernisation de la structure organisationnelle de la Croix-Rouge colombienne pour promouvoir la transformation et l'innovation et accroître la qualité et la rapidité de la réponse humanitaire.

3. Coopération et alliances stratégiques

- Gestion de fonds pour plus de 261 000 millions de pesos, soit environ cinq fois le budget historique.
- Meilleur positionnement de la Croix-Rouge colombienne dans un dispositif de coordination avec les pouvoirs publics, le secteur privé, le secteur humanitaire et le Mouvement, ce qui a permis une augmentation significative du nombre de partenariats de coopération conclus avec de nouveaux acteurs pour la mise en œuvre d'activités humanitaires et d'initiatives de durabilité.

4. Processus de création de valeur

- Meilleur positionnement du Réseau de banques de sang, lequel concentre désormais 14% des unités collectées au niveau national.
- Obtention d'une homologation de la Banque nationale de sang pour pratiquer la plasmaphérèse.
- Obtention d'une homologation de l'INVIMA pour distribuer du concentré plaquettaire à teneur réduite en pathogènes.
- Supervision de la gestion de la loterie de la Croix-Rouge colombienne, avec à la clé une augmentation des ventes, l'adoption de stratégies de marketing innovantes et un positionnement au quatrième rang des ventes de l'ensemble des loteries au niveau national.

DIRECTEUR DE LA SANTÉ, CROIX-ROUGE COLOMBIENNE

01.07.2004 - 17.12.2017

Responsable de la planification, de la rationalisation, de la supervision et de l'évaluation des ressources humaines, techniques, immobilières et financières des services et programmes de santé relevant de la Direction nationale :

- fourniture de services de santé ;
- soins de santé primaires ;
- programme national de transfusion.

Réalisations

Développement du modèle organisationnel de la Direction générale de la santé de la Croix-Rouge colombienne, permettant au cours des six dernières années de renforcer les programmes de soins de santé primaires axés sur la santé communautaire, le soutien psychosocial, le VIH/sida et la santé publique dans les situations de catastrophe et d'urgence en faveur des populations vulnérables. Dans ce cadre, administration de ressources à hauteur d'environ 12 milliards de pesos par an, mobilisées au niveau national et international.

COORDINATEUR TECHNIQUE, CROIX-ROUGE COLOMBIENNE

Février à juillet 2004

Projet humanitaire mis en œuvre par la Croix-Rouge colombienne et la Croix-Rouge américaine, visant à améliorer l'état de santé des populations déplacées, des

réfugiés et des communautés d'accueil dans les départements de Boyacá, Cauca, Nariño, Putumayo, Tolima et Valle del Cauca.

Fonction relevant de la Direction générale des secours nationaux.

Réalisations

Fourniture de soins complets à 27 250 personnes déplacées, permettant d'améliorer leur santé au niveau individuel et familial ainsi que de renforcer la capacité des communautés à faire face aux problèmes en la matière. Gestion de 400 millions de pesos dans le cadre de ce projet.

RESPONSABLE MÉDICAL, SECTION DE CUNDINAMARCA ET BOGOTA, CROIX-ROUGE COLOMBIENNE

Juin 1990 - février 2004

Responsable du Service d'aide médicale urgente (SAMU) de Bogota, chargé d'assurer la qualité des services médicaux par la supervision des activités des professionnels et des techniciens, ainsi que de gérer les ressources physiques et technologiques nécessaires au bon fonctionnement et à la viabilité financière du Service. Fonction relevant de la Direction départementale de la santé.

Coordinateur du service des urgences et médecin urgentiste de 1990 à 1999. Fonctions impliquant la prise en charge de patients du SAMU.

Réalisations

- Renforcement du modèle de soins d'urgence de la ville de Bogota à travers un soutien à différents niveaux : soins préhospitaliers, transfert de patients, stabilisation et prise en charge initiale des cas urgents, et orientation vers un hôpital en fonction du type de soins requis.
- Administration de la fourniture de soins ambulatoires et d'urgence à 8000 patients par an pour les niveaux de complexité I et II, via des services tels que la médecine générale et spécialisée, la vaccination, le laboratoire clinique, les soins dentaires et l'imagerie diagnostique.

Autre expérience et autres réalisations

(autres rôles, fonctions ou réalisations spéciales en dehors du Mouvement)

Année

(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)

PROGRAMME PROTECTION ET SANTÉ

Avril 1998 - mai 2000

Conseiller médical pour un programme télévisé d'éducation communautaire diffusé par Señal Colombia ; sélection et développement de thèmes de prévention et de promotion de la santé.

COOMEVA E.P.S. S.A.

Mars 1997 - juin 1999

Médecin auditeur du régime subventionné, chargé de vérifier les droits et d'agréer les services conformément au Plan régissant le système de santé subventionné, ainsi que de veiller à la qualité des services fournis aux bénéficiaires de ce régime dans les cliniques et les hôpitaux.

UNIVERSITÉ NATIONALE DE LA COLOMBIE

Mai 1997 à 1999

Chargé d'enseignement à la Faculté de médecine, donnant des cours sur la gestion et la prévention des catastrophes (septième semestre) et, dans le cadre de l'internat tournant, sur les techniques de réanimation (soins de base et avancés).

SOCIÉTÉ MÉDICALE ASSISTIR

Février 1995 - avril 1997

Médecin titulaire au Service des urgences, chargé des soins ambulatoires et de l'observation clinique.

HÔPITAL SIMÓN BOLÍVAR

Décembre 1994 - février 1995

Médecin généraliste au Service des grands brûlés, assurant la prise en charge des patients hospitalisés et des cas urgents.

	<p>HÔPITAL MILITAIRE CENTRAL</p> <p>Septembre 1992 - avril 1995</p> <p>Médecin au Service des urgences.</p> <p>CLINIQUE SANTA ISABEL</p> <p>Février 1990 - septembre 1992</p> <p>Médecin chargé des soins hospitaliers, des urgences et des soins ambulatoires.</p>
--	---

<h2 style="color: blue;">Langues de travail de la Commission permanente</h2> <p>(cocher s'il y a lieu la case correspondant à votre niveau)</p>	
ANGLAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle <input type="checkbox"/> bonne connaissance <input checked="" type="checkbox"/> connaissance pratique
ARABE	<input type="checkbox"/> langue maternelle <input type="checkbox"/> bonne connaissance <input type="checkbox"/> connaissance pratique
ESPAGNOL	<input checked="" type="checkbox"/> langue maternelle <input type="checkbox"/> bonne connaissance <input type="checkbox"/> connaissance pratique
FRANÇAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle <input type="checkbox"/> bonne connaissance <input type="checkbox"/> connaissance pratique

<h2 style="color: blue;">Formation</h2> <p>(diplômes et distinctions de type universitaire, professionnel et/ou social)</p>	
Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
	<p>SPÉCIALISATION EN GESTION HOSPITALIÈRE</p> <p>Université pontificale Javeriana</p> <p>Bogota, juillet 1997 - mai 1999</p> <p>DIPLÔME DE CHIRURGIEN</p> <p>Université pontificale Javeriana</p> <p>Bogota, janvier 1982 - janvier 1988</p>

	<p>FORMATION CONTINUE</p> <p>FORMATION SUR LES UNITÉS D'INTERVENTION D'URGENCE</p> <p>Soins de santé de base dans les interventions internationales</p> <p>Croix-Rouge espagnole</p> <p>Madrid, septembre 2010</p> <p>FORMATION SUR LA SANTÉ ET LA RÉDUCTION DES RISQUES DANS LES SITUATIONS D'URGENCE – ÉQUIPES D'INTERVENTION RÉGIONALES (RIT)</p> <p>SANTÉ PUBLIQUE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE</p> <p>Fédération internationale, Unité panaméricaine d'intervention en cas de catastrophe (PADRU)</p> <p>Panama, avril 2005</p>
--	---

COURS SUR LA GESTION DES SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE LORS DE CATASTROPHES

Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Centre médical d'urgence de Hyogo (HEMC).
Kobe, Hyogo (Japon), octobre - décembre 2005

FORMATION INTERNATIONALE À L'INTENTION DES DIRIGEANTS SUR LA SANTÉ, LES CATASTROPHES ET LE DÉVELOPPEMENT

Institut national de santé publique du Mexique, Organisation panaméricaine de la Santé (OPS)

Cuernavaca (Mexique), octobre 2004

DIPLÔME DE MÉDECIN AUDITEUR

École d'administration publique

Bogota, janvier - juillet 1998

COURS SUR L'ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Netanya (Israël), 02-29 février 1992

Je confirme l'exactitude de toutes les informations que j'ai données ainsi que de toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent formulaire de candidature.

Juvenal Francisco Moreno Carrillo

Nom du candidat



Signature

Bogota, le 29 août 2024
Lieu et date

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration d'intégrité doit **être dûment complétée et signée par le candidat**, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e **Juvenal Francisco Moreno Carrillo**,

membre de la **Croix-Rouge colombienne**,

soumets la présente déclaration dans le cadre de ma candidature à l'élection à la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je déclare :

- ne pas avoir été impliqué·e dans la commission d'une quelconque violation du droit international humanitaire ou des normes en matière de droits de l'homme reconnues au niveau international ;
- n'avoir été impliqué·e dans aucune infraction liée au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
- ne pas avoir été condamné·e pour une infraction pénale ou pour un comportement ayant donné lieu à une sanction civile, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
- n'avoir été sanctionné·e par aucune des composantes du Mouvement pour :
 - violation du Code de conduite de l'une des composantes du Mouvement ;
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement ;
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption ; ou
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts ;
- ne pas avoir été sanctionné·e pour violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou pour toute autre forme de harcèlement ; ou
- n'avoir été impliqué·e dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;

- n'avoir été impliqué-e dans aucun acte qui pourrait être considéré comme contrevenant aux Principes fondamentaux ;

ou, dans le cas contraire, l'avoir indiqué dans l'espace ci-dessous.

Toute information que vous jugez pertinente et nécessaire en lien avec votre déclaration est à ajouter dans l'espace ci-dessous.

Je déclare également que toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.

Si je suis élu-e, je déclare que :

- a. je m'acquitterai des fonctions qui sont celles de tout membre élu de la Commission permanente ;
- b. je servirai à titre personnel et sans esprit partisan les seuls intérêts de la Commission permanente et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et œuvrerai en faveur de la réalisation de leur mission humanitaire ;
- c. je respecterai en tout temps les Principes fondamentaux, les Statuts et le Règlement du Mouvement ;
- d. je m'abstiendrai de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.

J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration : a) l'une ou l'autre des déclarations qu'elle contient cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou b) je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration.

Je suis conscient-e qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration, ou b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ma candidature pourra être écartée.



Juvenal Francisco Moreno Carrillo
Signature

Bogota (Colombie), le 29 août 2024
Lieu et date

ATTESTATION D'APPARTENANCE ET D'INTÉGRITÉ

POUR UN CANDIDAT À L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente attestation doit **être complétée et signée par un représentant dûment habilité de la Société nationale du candidat**, puis être envoyée par le candidat, avec le formulaire de candidature, dans le délai réglementaire.
- La présente attestation ne constitue ni un soutien au candidat qui se présente à titre personnel à l'élection à la Commission permanente, ni une validation de sa candidature.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e **Judith Carvajal de Álvarez**,

en ma qualité de **présidente**

de la **Croix-Rouge colombienne**,

déclare que :

- 1) Le candidat **Juvenal Francisco Moreno Carrillo**
est actuellement membre de la **Croix-Rouge colombienne**.
- 2) Sur la base des informations dont dispose la Société nationale, le candidat
 - n'a jamais été sanctionné par la Société nationale pour :
 - violation du Code de conduite de la Société nationale,
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement,
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption,
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts, ou
 - violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou toute autre forme de harcèlement,
 - n'a été impliqué dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, risquant de nuire à la réputation ou au statut du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Judith Carvajal de Álvarez
Signature et tampon

Bogota (Colombie), le 29 août 2024
Lieu et date